



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/130

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 : MISE EN PLACE
D'UNE PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DE COMPTES
DE TIERS**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Ouorum : 23

Date de convocation : 16 septembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2022

Secrétaire de séance : Christian TAMARELLE

**Le 22 septembre de l'année deux
mille vingt-deux à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

Les procès-verbaux des 8 mars, 29 mars et 23 juin 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. GACHET	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme MARTINEZ
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	Mme LABASTHE
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	Mme SAUNIER
MONGÉ Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	E	Mme VIGUIER
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	A		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. BARBAN			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/130

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 : MISE EN PLACE D'UNE PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DE COMPTES DE TIERS

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 27 août 2015,

Vu les comptes administratifs 2018, 2019 et 2020 du budget principal,

Vu l'état des créances impayées sur ce budget, dressé et certifié par le comptable public, généré par la plateforme de la DGFIP,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le retard de paiement des redevables constitue un indicateur de dépréciation d'une créance, il est considéré que les créances impayées depuis plus de 2 ans doivent faire l'objet de dépréciations. Dans un souci d'amélioration de la vision du patrimoine de la collectivité, une provision spécifique doit être mise en place à hauteur de 15% des dettes, ce seuil n'étant pas réglementaire.

Le but de cette dépréciation, qui est obligatoire, étant de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la collectivité.

Une provision doit donc être constituée par l'assemblée délibérante à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la Communauté de Communes, à partir des éléments communiqués par le comptable public. Cette estimation sera réévaluée à la clôture de chaque exercice.

Pour le budget principal, le montant des créances en impayé s'élève à 43 496,70€, il y a donc lieu de constituer une provision à hauteur de 15 % du montant soit 6 524,51€. Pour 2022, les écritures liées à cette provision sont les suivantes.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Acte la création d'une provision pour dépréciation de comptes de tiers affecté au budget principal 2022 à hauteur de 6 524,51€,

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réel	68	Dotations aux provisions	6817	Dotations aux provisions sur actifs circulants	6 524,51 €	
	011	Charges générales	615231	Entretien et réparations	-6 524,51	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					0,00 €	0,00 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					0,00 €	0,00 €

Fait à Martillac, le 22 septembre 2022

Christian TAMARELLE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu